

André BRICOGNE

Avocat

48, rue Sainte-Anne 75002 Paris

Tél. : (direct) : 01 44 82 32 99

Mobile : 06 71 21 72 33

Fax : 01 45 08 87 04



Marié, 4 enfants

Expérience professionnelle

Depuis 2017 : Cabinet HENRY et BRICOGNE (AARPI) - Paris

Conseil et contentieux en droit des affaires

Activité particulièrement importante en :

- Contrats commerciaux,
- Droit de la distribution et de la concurrence,
- Concurrence déloyale
- Droit de la consommation,
- Procédures collectives,
- Recouvrement de créance
- Droit pénal des affaires

1997 – 2017 : Cabinet VOGEL & VOGEL

Responsable du département distribution et contentieux

Formation

1996 : CAPA, EFB de Paris

1995 : Sous-lieutenant au 2^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (2^e RPIMa)

1994 : DEA de Droit des Affaires et de l'Economie. Mention assez bien. Université Paris I.

1993 : Maitrise de Droit des Affaires. Mention assez bien. Université Paris II

Maitrise de Droit Privé Carrières Judiciaires. Mention assez bien. Université Paris II